

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_39 - Question orale Catherine Labouchère - La caisse de pension de l'Etat de Vaud: doit-on se faire du souci ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 29 mars 2022, point 2.12 de l'ordre du jour

Texte déposé

Si 2021 a permis d'assurer une rentabilité des investissements favorable à la CPEV, 2022 voit revenir les turbulences boursières, la reprise de l'inflation avec notamment la hausse des prix des matières premières et pour corollaire la baisse du pouvoir d'achat des ménages. Une augmentation des taux hypothécaires se profile aussi. Tous ces éléments ont et auront, à n'en pas douter, une influence sur la stabilité financière de la CPEV.

Question: Comment l'Etat de Vaud compte-t-il réagir pour maintenir la stabilité financière de la CPEV?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).